

TRAHISON SYNDICALE

une tragédie en 3 ACTES pour le personnel

ACTE 1 La CFDT, FO, CFE-CGC et l'UNSA ont signé l'accord concernant la protection santé. Cela se traduit par MOINS de remboursements pour PLUS de cotisation, principalement optique et dentaire. Pour la CGT ce n'est pas cela être « un syndicat qui défend vos intérêts ». Surtout quand on sait qu'avec l'inflation, de plus en plus de salariés rognent sur leurs besoins en soins ! La CGT a une autre vision concernant la défense de la santé : le bien être des agents avant la santé financière de La Poste. C'est en ce sens aussi, que nous revendiquons la prise en charge à 100% par l'employeur des cotisations mutuelle.



ACTE 2 La prime à l'intéressement. Là encore, ça claironne chez les signataires : « C'est grâce à nous si vous la touchez ! ». Quel drôle de raccourci et aussi quelle amnésie ! Pour l'exercice 2023 (et payable en 2024) la prime sera de 524.47 € net. Elle était de 865.72 € pour l'année 2022. C'est donc grâce à la CFDT, FO, CFE-CGC, CFTC que chaque postier – dans une période d'inflation galopante – va perdre 340 € ! **Une des causes de cette baisse est à mettre à l'actif des organisations syndicales qui, contre l'avis de la CGT, ont négocié et accepté de signer des critères de calcul de l'intéressement qui permettent cette spoliation des salariés. Et il faudrait dire « Merci » ?**

N'oublions pas non plus que, à chaque NAO sur les salaires, l'existence de cette prime est un argument de la Poste pour ne proposer que des augmentations salariales au plus bas. Encore une fois « Merci qui ? » Tous les compléments de rémunération – intéressement-commissionnement (même s'ils sont mieux dans la poche des postiers que dans celles des dirigeants de la Poste et des actionnaires), de par leur côté aléatoire, ne permettent pas de gérer son budget sur la durée, ni ses besoins et encore moins sa future retraite. C'est aussi pour cela que la CGT revendique de réelles augmentations de salaires.

ACTE 3 Le projet d'accord sur la Mobilité élargie au Réseau. Dans un premier temps, tous les syndicats (sauf la CFE-CGC) avaient rejeté l'idée même de négocier ce texte rétrograde. Une intersyndicale est mise en place. Mais alors qu'aucune modification du projet n'avait vu le jour, la CFDT a décidé brusquement de quitter cette intersyndicale ! Peut-être qu'elle a fini par trouver du « PLUS pour les CC et CCR » ?

JUGEZ-EN PAR VOUS-MÊME :

POUR LES CCR → ON PASSE D'UNE MOBILITÉ INTRA-SECTEUR, À UNE OBLIGATION DE DÉPLACEMENT JUSQU'À 60 KM !

POUR LES CC → CE SERA JUSQU'À 20 KM DE SON BUREAU CENTRE DE SECTEUR ET JUSQU'À 60KM AU VOLONTARIAT. ON SAIT CE QUE VEUT DIRE LE MOT VOLONTARIAT !!!

Mais il y a aussi fort à parier que les mêmes exigences de mobilité FORCÉE vont aussi s'appliquer aux DS et autres membres des CODIR de secteur.

Ce projet porte aussi en son sein la mort de tous les autres moyens de remplacement (CDD, Intérim) qui pouvaient permettre, en particulier à des jeunes, de sortir un temps du chômage.

La Poste a décidé de trancher, de ne plus proposer ce projet à signature et a pris une décision unilatérale.

Peut-être pour ne pas mettre au grand jour l'allégeance de deux syndicats, CFDT, CFE-CGC à la veille des élections CSE ?

POUR LA CGT CE DICTAT POSTAL FAISANT DES CC ET CCR DES AGENTS CORVÉABLES À MERCI, EST UNE ATTAQUE SANS PRÉCÉDENT AUX DROITS ET GARANTIES DU PERSONNEL, AU SERVICE PUBLIC POSTAL ET À L'ACCUEIL DES CLIENTS/USAGERS EN BUREAU.

MARRE QUE CE SOIT TOUJOURS LES MÊMES QUI PAIENT LES POTS CASSÉS À LA PLACE DES VÉRITABLES RESPONSABLES !

POUR LA CGT, LA VIE, LA SANTÉ DES POSTIERS, VALENT PLUS QU'UN ACCORD PRÉVOYANCE AU RABAIS !

Pour la CGT, la reconnaissance du travail, des efforts fournis par les postiers, valent mieux que des accords affaiblissant et fragilisant encore plus le pouvoir d'achat de toutes et tous.

Pour la CGT, la vie personnelle et familiale des agents du Réseau ne peut et ne doit pas être encore plus dégradée, afin de pallier le manque d'emploi dont La Poste et ses partenaires sociaux portent l'entière responsabilité.

Alors pour la CGT avec toutes celles et tous ceux qui le veulent (personnels, syndicats), il est urgent de construire ensemble une puissante mobilisation pour :

- * *Défendre les intérêts du personnel*
- * *Défendre et améliorer le service public postal et sa présence au plus près des populations*
- * *Faire reculer La Poste sur ses projets ou décisions néfastes*
- * *Gagner sur les revendications.*

AUX ÉLECTIONS CSE D'OCTOBRE, POUR CONTINUER DE PORTER TOUTES CES EXIGENCES :

VOTEZ ET FAITES VOTER CGT

**PRENDS TON DESTIN EN MAIN,
ADHÈRE CGT !**

